

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 691

Artikel: Une réunion féministe internationale à Genève

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Les temps sont difficiles, dites-vous ? Vous êtes là pour les rendre meilleurs.

Marc-Aurèle.

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de Chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS</p> <p>SUISSE 1 an Fr. 6.- 6 mois : 3.50 ETRANGER : 8.- Le numéro : 0.25</p> <p>Les abonnements partent de n'importe quelle date</p>	<p>ANNONCES 11 cent. le mm.</p> <p>Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p>
--	---	--	--

La paix enfin?...

Ce mois d'août, mois de vacances pour tant de gens comme pour notre journal, ce mois d'août a été fertile en événements d'importance capitale pour l'humanité. Car c'est en effet depuis la parution de notre dernier numéro que, coup sur coup, nous sont arrivées les nouvelles, d'abord de la déclaration de guerre en dernière heure de l'URSS au Japon, puis celles, terrifiantes, du lancement de la bombe atomique, et enfin, en conclusion inévitable des deux premières, de la capitulation du Japon. Et au moment où ces lignes sont écrites, cette capitulation vient d'être signée. On ne se bat plus. La guerre est finie.

Nous devrions exulter de joie et de délivrance. Mais nous avons été trop longtemps empoisonnés par l'atmosphère dans laquelle nous avons vécu pour ne pas en ressentir encore les effets délétères, et la confiance et la sérénité ont grand peine à se rétablir dans nos cœurs. Nous voyons encore trop de ravages, trop de destructions matérielles et morales autour de nous. Nous avons peine à reprendre espoir et courage. Et pourtant là est le devoir. Le devoir de regarder en face et sans scepticisme les temps qui viennent, le devoir d'agir courageusement et de tout notre cœur pour les rendre meilleurs — le devoir aussi, et celui-là n'est pas sans doute le plus facile, de savoir reconquérir en pleine conscience de nos responsabilités nos âmes troublées et désorientées.

C'est à cette tâche, qu'en ces journées ensoleillées de septembre commençant, notre journal tient à appeler ses lectrices.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

L'„Idée“ marche-t-elle à Genève?...

L'initiative constitutionnelle lancée dans ce canton par le Parti du Travail en faveur du suffrage féminin intégral a réuni, dans les délais légaux de trois mois, le chiffre global de 8.892 signatures. La pétition qui accompagne cette initiative devant être poursuivie jusqu'au 10 septembre, nous en indiquerons le résultat dans notre prochain numéro.

Le chiffre imposant des électeurs qui ont signé l'initiative constitutionnelle dans un délai si court doit encore être vérifié par les instances officielles; et là il faut toujours compter sur un certain déchet, que les connaisseurs évaluent au 10 %: signatures non valables, illisibles, etc., etc. C'est pourquoi les organisateurs d'une initiative savent qu'il est prudent de s'assurer une large marge avant de procéder à un dépôt en Chancellerie. A titre indicatif, nous rappelons ici que l'initiative lancée en 1937-38 par l'Association genevoise pour le Suffrage féminin avait atteint aussi près de 8.000 signatures (il est vrai qu'elle y avait mis le temps, la loi n'exigeant pas à ce moment un délai-limite), dont nous avions dû nous-mêmes exclure un millier de signatures non valables, vu la complication, heureusement supprimée maintenant, de la cueillette de signatures par listes de communes. Mais les organisatrices étant des femmes, cette vérification avait entraîné une année dans les bureaux avant que l'initiative fût soumise dans un délai tout à coup remarquablement bref à la votation populaire!! toutes difficultés, qui, nous aimons à le croire, seront évitées à des électeurs! Le délai

légal pour la date de la votation populaire après un dépôt d'initiative étant d'une année, c'est donc avant le 7 août 1946 au plus tard que les électeurs seront appelés à se prononcer. Et dans l'intervalle évidemment, le Grand Conseil — qui, rappelons-le, n'a pas voulu discuter du projet reconnaissant également le droit de vote aux femmes de M. le député Dupont-Willemin, avant de savoir si l'initiative du Parti du Travail aboutirait!! — se sera également prononcé pour ou contre le dit projet, et cela plus ou moins rapidement suivant l'intérêt qu'y apporteront ces messieurs. N'oublions pas, pour éclairer de quelque lumière tout ce qui va ou non se passer dans ce domaine au cours de ces prochains mois, que novembre 1945 verra à Genève, d'abord les élections du Grand Conseil toujours âprement disputées, puis trois semaines plus tard, celles du Conseil d'Etat... Pour notre part, nous estimons hautement préférable que la décision du Grand Conseil sur le projet Dupont-Willemin et celle des électeurs sur l'initiative — à l'encontre de ce qui se passe à Zurich, le but de ces deux projets est exactement le même — ait lieu après les élections, l'atmosphère ayant chance alors d'être assainie et l'opinion publique mieux disposée à considérer le vote des femmes en lui-même en dehors de toute attache de parti; mais nous savons qu'il était des milieux où l'on espérait que les choses seraient hâtées de telle façon que, si nous ne pouvions pas voter encore à ces élections-là, notre cause serait tout au moins soumise aux électeurs en même temps que les listes de candidats au Parlement cantonal.

* * *

Ceci étant rappelé, que pouvons-nous attendre, en cette occasion, des partis politiques? Les deux partis de gauche et d'extrême-gauche (Parti socialiste, et Parti du travail) étant hors de question, puisqu'ils ont eux-mêmes lancé, l'un un projet de loi, l'autre une initiative, quelle attitude vont prendre en face d'eux les partis dits « historiques »? C'est ce que l'Association pour le Suffrage a eu l'indiscrétion de leur demander. Le plus puissant, celui qui jusqu'à présent s'est toujours attribué la part essentielle de toute la manne politique — *Quia nominor leo* —, nous avons nommé le parti radical, a confirmé en noir sur blanc la décision que notre numéro avant les vacances signalait déjà: « Nous sommes opposés au suffrage féminin cantonal, mais par contre partisans du suffrage féminin fédéral pour lequel nous voterons à Berne ». Merci pour cet appui au postulat Oprecht... et malgré les quelques doutes que nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver sur le compte de certains de nos conseillers nationaux genevois! notre comparaison de la balle de tennis, toujours lancée selon les circonstances du terrain fédéral au terrain cantonal et du terrain cantonal au terrain fédéral, reste toujours valable!

Le parti indépendant et chrétien-social, lui, a jugé plus sage de rester sur une prudente incertitude, en déclarant que « sa réponse dépendait de son assemblée de délégués, qui, seule, avait qualité pour prendre une décision en ce domaine. » Cette assemblée a eu lieu plusieurs semaines plus tard, s'est occupée de diverses questions comme nous l'avons appris par d'abondants communiqués de presse, mais sans que nous y ayons trouvé le moindre mot relatif au sujet qui nous intéresse. Nous savons, il est vrai, que certains hommes en vue de ce parti, un conseiller d'Etat notamment, sont favorables à notre cause; mais nous sommes obligés malheureusement de rester dans l'expectative sur les directives qui seront données aux électeurs chrétiens-sociaux-indépendants, quand le moment viendra de se prononcer.

Quant au parti national-démocrate, le *Journal de Genève*, qui est, quoi qu'il en dise, son organe plus ou moins officiel, a publié sous la plume de son collaborateur, Marcel Henchoz, au cours d'une série d'articles préparant les élections de novembre, des consi-

dérations sur le vote des femmes qui peuvent sembler de bon augure. Rassurant, par la voix d'un homme politique avisé, ceux qui, dans les milieux conservateurs, redoutent si fort que le suffrage féminin avantage essentiellement les partis de gauche, M. Henchoz relève très justement qu'il ne tient qu'aux partis de droite d'intéresser eux aussi les femmes à la chose publique, et de les engager à participer au scrutin en recommandant à chaque « bourgeois » d'emmener avec lui sa « bourgeoise »! D'ailleurs le vote des femmes étant, de par la force des choses, destiné à s'imposer, même chez nous, il est plus sage de le soutenir en agissant dès maintenant de façon à trouver en lui, non pas un adversaire, mais un appui. Car — et c'est toujours le *Journal de Genève* qui parle — « les arguments que l'on opposait autrefois aux partisans du vote des femmes n'ont plus cours: le rôle joué par les femmes ces dernières années a consommé leur désaffection. D'autre part, tous les grands pays démocratiques connaissent le suffrage féminin... or si l'on admet que notre pays ne peut rester en dehors des grands courants qui traversent le monde, il faut que chez nous aussi la femme puisse se prononcer ». Ces paroles ne sont d'ailleurs pas neuves dans ce journal, car nous avons toujours compté dans le parti démocratique de fidèles et fervents partisans, tels les Paul Pictet, les Edouard Chapuisat, d'autres encore, et actuellement les Ch. Briquet et les Jean Ferrier; mais c'est malheureusement la génération qui monte qui nous est opposée, et c'est pourquoi les déclarations que nous venons de citer nous paraissent significatives.

* * *

Telle est, en ce début de septembre, notre situation suffragiste à Genève. Nous avons pensé utile, au retour de vacances durant lesquelles nos lectrices ont forcément un peu perdu de vue le dédale compliqué de la politique cantonale à notre égard, de la leur remettre clairement en mémoire afin qu'elles soient prêtes pour les campagnes qui nous attendent.

E. Gd.

Notes d'actualité

Les conditions d'existence des ouvrières japonaises.

Qu'on se rende aux champs, dans les bureaux ou les usines, partout au Japon la femme accomplie une dure besogne. La routine monotone de la vie de fabrique, les longues heures d'un travail souvent fastidieux sont en harmonie avec

les traditions séculaires d'un peuple qui, il y a soixante ans, vivait encore sous un régime féodal. D'autre part, l'esprit fataliste des Nippons a empêché la rapide extension des mouvements unionistes parmi la classe ouvrière. Une fois leurs études achevées, des milliers de jeunes filles japonaises trouvent en engagement dans les fabriques, surtout dans les industries textiles qui constituent le pivot de la vie industrielle du pays et dépendent largement de la main-d'œuvre féminine. Ainsi, le problème des ouvrières de fabriques est essentiellement un problème intéressant la femme, et par là, tout l'avenir de la race nipponne.

Le système de *dormitory*, en usage dans les établissements japonais, est inconnu chez nous, il représente un des aspects les plus particuliers de l'industrie au pays du Soleil Levant. En règle générale, l'employeur nourrit et loge son personnel, et le modique salaire par lui alloué est versé directement aux parents. Les jeunes ouvrières vivent en communauté dans de vastes locaux; elles travaillent, mangent, dorment et se divertissent, selon la règle en vigueur dans l'établissement; souvent elles y reçoivent également un complément d'instruction. Pour qui connaît la nature gaie et enjouée de la jeune fille japonaise, il ne pourra manquer d'être frappé par le sérieux de ces ouvrières! On les voit attentives à leur tâche, vêtues d'uniformes soignés, enroulant des cocons de soie ou travaillant aux fuseaux, incroyablement prestes et habiles. Elles lèvent rarement les yeux, car un surveillant peut toujours surgir dans le voisinage. Les conditions de logement de ces dortoirs attachés aux fabriques ne sont pas uniformes. Le chauffage y est généralement insuffisant, sauf dans les établissements très modernes. Cependant, grâce à certaines réformes législatives et à l'initiative de patrons animés d'idées progressistes, certaines usines ont fait aménager des locaux spacieux avec des miroirs, des tables de toilette, des lavabos, etc... Ces *dormitories* sont spacieux, bien éclairés, hygiéniques et d'une extrême propreté. Les vastes salles à manger, les confortables salles de jeux ou de musique, les salles de bains sont devenues d'un usage courant dans les grands établissements modernes. Généralement, ces locaux sont confiés aux soins d'une surveillante qui est responsable du bien-être moral et matériel des ouvrières.

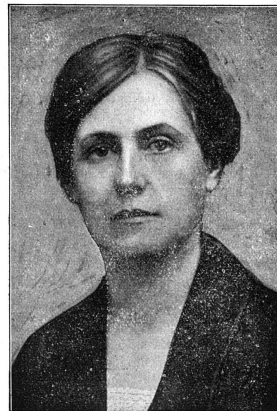
(La fin en 3^e page) Fanny Max.

Une réunion féministe internationale à Genève

Une convocation de Mrs. Corbett Ashby, la présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique

Quarante ans de barreau féminin La première avocate genevoise

C'est en 1905, en effet, que dut être modifiée la loi genevoise sur l'exercice de la profession d'avocat, afin de permettre à Mlle Nelly Favre, licenciée en droit de l'Université de Genève, d'accéder au barreau, chose qui, à cette époque, semblait extraordinaire, et qui avait toujours été le rêve de la nouvelle avocate. Grande a été l'activité de Mme Schreiber-Favre au cours de ces 40 années, l'enseignement du droit dans des écoles secondaires de jeunes filles se joignant à sa pratique d'avocate, et à des tâches féministes (Femmes universitaires, Soroptimist-Club, etc., etc.). Notre journal lui présente tous ses vœux pour ce quarantième anniversaire d'un travail fécond qui a certainement contribué à l'avancement de notre cause.



Cliché Mouvement Féministe
Mme SCHREIBER-FAVRE
à la date de son accession au barreau

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapique. Traitée depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef: Dr. H. Müller.

Cures de repos

des Femmes — actuellement dénommée Ligue Internationale des Femmes électriques — a été adressée aux membres du Comité International, soit Comité Exécutif et Présidentes des Sociétés nationales affiliées siégeant simultanément. Le lieu choisi a été en définitive Genève, où tant de souvenirs attendent nos visiteuses, et la date fixée du 20 au 25 octobre prochain, avec demande aux participantes étrangères de prolonger leur séjour jusqu'au 27 ou au 28, afin de pouvoir rencontrer celles des suffragistes suisses, qui ne pourraient en ces jours-là se rendre dans notre ville afin de reprendre ce contact féministe international si précieux pour nous toutes en ces temps d'après-guerre.

Nous n'avons encore que peu de détails sur le programme de ces rencontres et sur les noms de celles qui, déjà maintenant, font des démarches pour obtenir passeports et visas; mais nous espérons pouvoir compter sur la présence en tout cas de quelques-unes de nos amies anglaises, Mrs. Corbett Ashby en tête, et de nos amies françaises, Mmes Malaterre-Sellier, Brunschvicg, Andrée Lehmann, Marguerite Boyer. Nous ne manquerons pas, il va de soi, d'informer nos lectrices des nouvelles que nous recevrons. Le Comité International de l'Alliance pourra vraisemblablement réunir dans les circonstances actuelles de vingt à trente personnes.

Après les élections anglaises

Vingt-quatre femmes députées

...Soit presque le double du chiffre de celles qui fonctionnèrent dans la précédente Chambre des Communes: succès notoire dont on ne peut que se féliciter. Mais succès qui ne va pas sans quelques regrets aussi, car plusieurs de celles qui défendirent vaillamment les droits des femmes, et qui se dépensèrent sans compter pour le progrès de nos causes, sont restées sur le carreau, comme par exemple Mrs. Tate, à qui on doit l'échec de l'absurde disposition accordant de plus fortes allocations aux hommes qu'aux femmes victimes de bombardements, Mrs. Cazalet Keir et Miss Irene Ward, dont les noms sont bien connus dans les milieux féministes, et plusieurs encore. Rappelons que Lady Astor, la première femme députée, avait décidé sa retraite du Parlement; alors que Mrs. Corbett Ashby, dont nous avions annoncé la candidature, avait en définitive renoncé à se présenter: elle nous dira ses motifs lorsque nous la verrons, comme nous y comptons, le mois prochain.

Ainsi que l'ont annoncé les journaux, et comme conséquence directe de la forte avance

de la gauche, vingt et une de ces parlementaires sont travaillistes; une est conservatrice (Lady Davidson), une libérale (Miss Megan Lloyd George, la seule et unique femme députée que le Pays de Galles, qui paraît plutôt réfractaire au féminisme, ait jamais comptée jusqu'à présent, et dont la grande popularité est bien connue); et une indépendante (Miss Eleanor Rathbone, la protagoniste des allocations familiales que nous avons bien souvent vue dans nos Congrès comme à la S. d. N. à Genève). Toutes trois ont déjà exercé aux Communes un mandat plus ou moins long, alors que bien des noms dont nous avons reçu de Londres la liste complète sont entièrement inconnus dans les milieux féministes: espérons que ces nouvelles recrues parlementaires se révéleront, à leur tour, des convaincues, à l'exemple de Lady Noel-Buxton et de Dr. Edith Summerskill, qui a toujours fait œuvre féministe utile, dans la précédente Chambre. D'ailleurs cette tendance au renouvellement des Parlements se retrouve un peu partout, et se justifie pleinement — à condition toutefois bien entendu que ne se perde pas l'expérience acquise pour notre cause.



Cliché Mouvement Féministe
Ellen WILKINSON
Ministre de l'Éducation

Une femme ministre, et deux femmes sous-secrétaires d'Etat

Fidèle à ses principes, le Labour Party, qui, lors de son accession au gouvernement en 1924, avait chargé une femme, Margaret Bondfield, d'un portefeuille ministériel, a, cette fois-ci, appelé une femme au Ministère de l'Éducation, soit Ellen Wilkinson, déjà sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur dans le cabinet de coalition. La personnalité de Miss Wilkinson (surnommée souvent « Cinq pieds de lutte » (*Five feet of fight*) est trop connue pour que nous en parlions longuement ici: chevelure de flamme, menton volontaire en avant, de petite taille, comme l'indique son sobriquet, elle ne craint ni n'évite la lutte, toujours prête à batailler pour ses idées, comme le prouve sa longue carrière de suffragiste, de syndicaliste et de parlementaire. Fille de ses œuvres, née dans un milieu ouvrier de Manchester, gradée de l'Université de sa ville natale, elle a été successivement secrétaire de syndicats, journaliste, conférencière, propagandiste, députée de l'opposition, et, finalement, sous-secrétaire d'Etat durant la guerre

IN MEMORIAM

M^{me} Paul Du Pasquier

C'est avec regret que nous avons appris le décès, survenu dans le courant de cet été, de M^{me} Paul Du Pasquier, une lectrice fidèle de notre journal que son mari, le directeur de l'École Lemania à Lausanne, et elle-même ont toujours soutenu et encouragé. Femme d'une haute distinction, dévouée aux causes qui nous tiennent aussi à cœur, M^{me} Du Pasquier avait en particulier beaucoup fait pour la lutte constructive contre l'alcoolisme, puisqu'elle avait été une collaboratrice zélée de la crémierie traditionnellement installée par les femmes abstinences au Comptoir suisse à Beaulieu; et qu'elle avait d'autre part présidé, jusqu'au moment où la fatigue causée par la maladie l'obligea à démissionner, le Comité vaudois de la Ligue suisse des Femmes abstinences. Mais ce n'était pas seulement pour la lutte antialcoolique qu'elle travaillait activement, mais aussi pour les principes éducatifs et moraux qui sont les nôtres, et son décès est une perte, non seulement pour les siens, mais pour un grand nombre de ses amis.

Le Mouvement tient à exprimer ici toutes ses pensées de sympathie à M. Du Pasquier comme à sa famille.

M. F.

M^{me} Pierre Etienne née Suzanne Hilfiker

L'Eglise protestante du Jura bernois vient de faire une perte sensible en la personne de M^{me} Etienne, femme du pasteur de Porrentruy. Enlevée brusquement à l'affection des siens à l'âge qui permet encore les belles réalisations, elle laisse plus d'une société féminine désemparée, car elle donnait généreusement son cœur et son temps à qui le sollicitait. Et sa grande culture, autant que son enthousiasme et son amabilité rendaient sa collaboration précieuse.

En plus de ses nombreuses obligations paroissiales, elle avait créé un groupe d'aides mobiles à Porrentruy qui rendit les plus grands services dans le convoiement des réfugiés de France, l'année dernière. Son nom figura plusieurs fois parmi les chefs de cantonnement de Vauxmarcus; elle présidait avec entrain les rencontres de femmes de pasteurs du Jura et prit dans le Comité fondateur une part active à la création des Femmes protestantes jurassiennes. Ces derniers temps, elle s'intéressa vivement au mouvement des conférencières de la Suisse romande et plus spécialement à l'action en faveur du Suffrage féminin. Le souvenir de sa riche nature, de son ardeur à servir restera en bénédiction à qui l'a connue et aimée.

A.

au Ministère de la Sécurité nationale. On peut attendre beaucoup de ses initiatives dans le poste de première importance qu'elle va occuper.

Selon quelques journaux deux autres femmes encore ont été nommées sous-secrétaires d'Etat: Dr. Edith Summerskill, à l'Alimentation, et Mrs. Adamson, également membre de la précédente Chambre, au Ministère des Pensions. Y a-t-il en effet des tâches qui s'appliquent mieux à des femmes au gouvernement que celles-ci?... Rappelons d'ailleurs que, sous le gouvernement de coalition, une femme avait été aussi nommée sous-secrétaire d'Etat à la Santé publique, Miss Florence Horsbrugh, dont le départ ne doit pas passer sans un témoignage de reconnaissance pour son activité. Faut-il rappeler, à cette occasion, qu'elle fut la seule femme députée à laquelle incombait la charge de répondre au nom du Parlement au discours du trône?...

J. GUEYBAUD.

Les jeunesses coopératives suisses en faveur du suffrage féminin

(Résolution votée lors du Congrès annuel de cette Fédération tenu à Freidorf (Bâle), du 21 au 23 juillet 1945.)

Suffrage féminin: Pour témoigner de son ardent désir de reconstruire un monde meilleur sur une base largement démocratique, la F. J. C. S. reconnaît la nécessité de l'instauration du suffrage féminin. Tout en se permettant de revendiquer cette modification de notre Constitution fédérale, elle invite la jeunesse suisse à se préparer au règlement de ce problème.

Au terme de cette résolution, la F. J. C. S. souhaite que les femmes contribuent activement à l'élaboration d'une paix vraie. Elle réitère sa

volonté de lutter pour réparer les idéaux coopératifs et pour établir la justice sociale.

Nous demandons aux membres exerçant les droits civiques de lancer l'initiative au nom des J. C. S.

DE-CI, DE-LÀ

La collecte annuelle du Comité International de la Croix-Rouge...

...à lieu cette année, sauf dans le canton de Vaud où elle est déjà terminée, du 3 au 30 septembre. Et il n'est sans doute pas nécessaire d'insister sur les tâches considérables qui incombent encore, bien que la guerre soit finie, au C. I. C. R.: millions de familles déplacées qui cherchent un lieu où elles pourraient se fixer; millions d'autres familles sans nouvelles des leurs, parce que les messages civils ne passent encore pas; immenses flots de populations transplantées et affamées qui crient au secours... La guerre est finie, mais la mission continue. (Compte de chèques postaux Genève 1. 777.)

Une femme et un timbre-poste.

Chaque année, quand vient décembre et l'annonce de la vente des timbres de *Pro Juventute*, notre journal reprend sa campagne: pourquoi, au lieu de tant de vieux messieurs, pleins de mérite

LA RÉSIDENCE
Florissant 11 GENÈVE
Tél. 4.13.88 (8 lignes)
Hôtel-Restaurant Bar
Grands et petits salons pour réceptions
160 lits **50 salles de bains**
Téléphone dans toutes les chambres
Deux tennis - Parc pour autos - Arrangements p. familles
G. E. LUSSY, Dir.

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION
École LEMANIA
LAUSANNE

33 professeurs
méthode approuvée
programmes individuels
gain de temps



De quelques livres lus cet été

VERGORS: *Le Silence de la Mer*. Nouvelle, 1 vol. Edition des Trois Collines, Genève et Paris 1945.

Nous devons beaucoup, nous Suisses de langue française, à cette édition dite des « Trois Collines ». Non pas que tout ce qui y a paru ait été toujours de notre goût, et que nous ayons estimé intéressant ni même utile de le publier; mais parce que, et à côté de certains écrits dont la valeur nous a paru fort discutabile, nous en avons d'autre part connus, grâce à elle, d'une inspiration si remarquable, et décelant des talents tels qu'ils ont à la fois illuminé et réconforté notre esprit. Tout spécialement, dirai-je, les volumes touchant à la Résistance française et parus clandestinement sous des noms d'emprunt, qui ne nous ont pas seulement fait vibrer par l'écho d'héroïsme tranquille et de ferveur clairvoyante qu'ils nous apportaient, mais aussi pour leur valeur littéraire propre. Nous en avons déjà mentionné quelques-uns ici-même, mais dont aucun n'atteint à mon gré le petit chef-d'œuvre qu'est le *Silence de la Mer*.

Quatre-vingt-dix pages, pas plus, qui suffisent pour évoquer avec une délicatesse poignante (je sais que ces deux termes se contredisent, mais je n'en trouve point qui caractérisent mieux ce que fait éprouver cette lecture) un drame intime. Un de ces drames que l'occupation a dû souvent voir surgir dans le silence des rencontres imprévues. Un drame raconté avec une notation psychologique d'une justesse de touche admirable pour qui connaît bien les types des deux peuples en présence; sans rien de faussement romanesque, comme ce fut le cas dans une œuvre sur un sujet analogue d'un auteur féminin de chez nous; mais une sobriété, une légèreté de touche merveilleuses, sans aucune manifestation de haine ni de vengeance — et pourtant aussi la mise en garde soulignée par le prêtre inspiré de Rainer Maria Rilke contre l'horrible tactique déjà dévolée dans une autre œuvre de cette même collection, *Paille noire des étables*: celle d'empoisonner peu à peu, pour l'assassin, l'âme française dans ce qu'elle a de plus pur, de plus noble, de plus élevé de gardienne de la civilisation. Raconter la trame de ce récit serait alourdir par trop de précisions ce qui n'est que discrètement suggéré de main de maître. Il vaut mieux le lire — et le relire.

E. Gd.

Elizabeth MYERS: *Feuilles dans l'eau* (*A well full of leaves*). Traduit de l'anglais par G. M. Bovay. Editions du Mont-Blanc, Genève-Anemasse.

Etrange roman! L'impression dominante qui vous reste après la lecture des cent premières pages, c'est celle d'un extraordinaire mélange

de plus cru réalisme, d'une poésie exquise et d'une imagination débordante qui s'évade à tout moment à tire d'aile de la réalité.

Dure réalité pour cette jeunesse dont toute spontanéité, toute joie est étouffée brutalement par une mère méchante et certainement un peu folle, dans un milieu qui serait triste par lui-même: un quartier pauvre de Londres. On suit avec une curiosité croissante de malheureux enfants, qui déjà ne sont plus des enfants tant est précoce leur expérience de la vie. Deux garçons, deux filles. L'aînée, la beauté de la famille et la moins intéressante, échappera le plus tôt à l'emprise maternelle. Robert sait oublier les traces en s'enfonçant le soir dans ses livres. Car ils sont tous très supérieurs à leur entourage par l'intelligence et par la passion d'apprendre. Steve, le cadet, est tout à fait remarquable, mais c'est le souffre-douleur de choix de la mauvaise mère, qui prend un plaisir sadique à le tourmenter.

D'une sensibilité aiguë, il a en même temps un grand empire sur lui-même, mais par un acte d'une cruauté voulue — c'est une scène tout à fait dramatique — le tyran du logis le prive brusquement de ce qui constitue sa véritable vie, son orgueil, son espoir dans l'avenir: si jeune qu'il soit, elle déclare qu'il n'ira plus à l'école. Dès ce moment, l'enfant malheureux prend une décision très grave: il a brûlé ses chers livres en en gardant un seul par lequel, dit-il, « j'appréhenderai à haïr le monde » et au cours de la même soirée il répète les paroles de son frère à son adresse: « Tu finiras par tomber bien bas... » C'est justement ça qui m'attire avec tout ce que cela implique. Tomber, c'est à quoi j'aspire, descendre... Ce cynisme qui n'est pas de son âge,

il ne s'en départira plus. Ayant fui ce qui aurait dû être le foyer, il réussira à vaincre les obstacles, à devenir plus tard un acteur célèbre, mais aussi un homme perdu, moralement.

Sa meilleure amie, celle qui le suivra de près, le soutiendra toujours dans ses désespoirs, c'est Laura. Laura, la sœur de peu plus âgée que Steve: c'est elle la vraie héroïne, elle qui raconte le triste roman de sa famille, elle qui a le don poussé à l'extrême de tout tourner en beauté et en joie et, par l'effet d'une imagination sans cesse active, de mêler à ses visions ravissantes jusqu'aux objets les plus sordides de la vie quotidienne en les transfigurant. Peut-être l'auteur a-t-il accordé une place exagérée à ces transfigurations décrites avec complaisance, qui souvent plaisent et intéressent autant qu'elles surprennent, mais vers la fin du livre commencent à lasser parfois; et dans les dernières pages, où s'épanchent le frère et la sœur, on a peine à les suivre: lui, presque inconsciemment, il a tué sa femme; puis a averti la police par téléphone en donnant l'adresse de Laura. Et, en effet, il est venu chez elle dans l'attente d'être arrêté. Mais voici que, tous deux, après l'impression d'horreur de ce qui vient de se passer et le regret, presque l'étonnement du coupable devant un acte non prémédité — voici que l'un et l'autre, ensemble, s'évadent de la réalité tragique, de l'heure fatale qui va sonner... et ils sont heureux...

Livre étrange, disions-nous. Il faut le lire.

M. L. P.

FRANCE PASTORELLI: *Last und Würde der Krankheit* (trad. du français par Johannes Frybag) 1 vol. relié 7 fr. 50. Verlag Râber et Cie, Luzern, 1945.